

Rectorat

**Division des
établissements**

(DIVET)

Réf N°2019-121

Suivi administratif :

Brigitte Pineau

Téléphone :

04 76 74 75 55

Mél :

Brigitte.pineau

@ac-grenoble.fr

Affaire suivie par :

Vincent Dupayage

Conseiller technique

Etablissements

et Vie Scolaire

Téléphone :

04 76 74 76 95

Mél :

ce.pvs

@ac-grenoble.fr

Sandrine Menduni

Déléguée académique à

la vie lycéenne et

collégienne

Téléphone :

04 76 74 71 21

Mél :

davl

@ac-grenoble.fr

Rectorat

7, place Bir-Hakeim

CS 81065 – 38021

Grenoble cedex 1

Etaient présents :

Représentants de l'éducation nationale

Fabienne Blaise, Rectrice

Eric Lavis, IA-DASEN de la Savoie

Sandrine Menduni, DAVLC

Michel Kosa, proviseur

Olivier Moine, enseignant

Patrick Gaxotte, CPE

Olivier Crépeaux, personnel administratif

André Arnoux, invité SMS, interne santé publique

Invités experts

Vincent Dupayage, CT EVS

Agnès Crociati, conseillère technique de service social

Nathalie Carenco, chargée de mission EDD, DAREIC

Représentant des actions péri-éducatives

Odile Sargentini, AROEVEN

Représentant des parents d'élèves

Frédéric Grassin

Christine Messié

Représentants des lycéens

Sonia Ben Mohamed Tahar

Félix Zaguedoun

Eva Lacombe

Tristan Luçon

Elias Abaidou

Paul Greffe

Charlène Lepelletier

Morgane Mary

Mélissa Vial

Emma Rechon Reguet

Joël Santos Martins

Perrine Roussel

Baptiste Sénéchal

Nolwen Varlet

Romuald Viard

Clairanne Dufour

Dimitry Junior Joseph

Claire Gazet

Pierre Gouges

Nathanael Boulade

Yohan Hadji

Loris Bouguettoucha

Zakaria Ghezali

Arthur Simond

Sont excusés :

Représentants de l'éducation nationale - représentation académique :

Régis Vivier, IA IPR EVS
Didier Pinel, DAFPIC
Laetitia Cibrario, proviseure adjointe
Pierre Petralia, personnel ouvrier et de service

Invités experts

Magali Suerinck, infirmière, conseillère technique
Christine Lequette, médecin, conseillère technique

Représentants des collectivités locales

Catherine Bolze, Conseil Régional

Représentant du monde économique

Edith Bolf, CESER

Représentant des parents d'élèves

Didier Pasquini

Représentants des lycéens

Paul Auderset
Léa Lenfant
Constance Bellot
Aurélien Biron
Aubin Mourelon

Ordre du jour :

1. Bilan inter CVL
2. Journée académique du 17 mai 2019
3. Retour sur le CNVL du 5 avril 2019
4. Bilan et perspectives pour la 2^{ème} année du mandat
5. Questions diverses

1. Bilan inter CVL

Sandrine Menduni présente les effectifs concernant les trois Inter-CVL départementaux de cette année 2019.

Ces rencontres ont eu lieu à Annecy le 5 mars, à Moirans le 8 mars et à Valence le 21 mars.

Les taux de présence :

- pour la Savoie et Haute Savoie : 16 lycées représentés ;
- pour l'Isère : 10 lycées représentés ;
- pour la Drôme-Ardèche : 10 lycées représentés.

Ce bilan affiche une baisse considérable des effectifs par rapport à l'année précédente. Un débat s'engage autour de ce qui pourrait expliquer ce constat.

Madame la Rectrice rappelle sa volonté de remobiliser les chefs d'établissement sur la question de la démocratie lycéenne.

L'envoi aux établissements d'une circulaire concernant les enjeux de la démocratie lycéenne est prévu.

2. Journée académique du 17 mai 2019

Tristan, Perrine et Charlène présentent le projet :

Le vendredi 17 mai 2019, les lycéens et lycéennes élus.es au Conseil Académique de la Vie Lycéenne de Grenoble organisent une journée de lutte contre les LGBT phobies à l'école. Cette journée de formation et d'information est ouverte aux élèves des CVL accompagnés de leurs référents vie lycéenne et/ou égalité. Les élus.es du CAVL invitent des lycéens et lycéennes s'engageant à réinvestir la formation acquise au cours de cette journée au sein de leur établissement.

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les discriminations à laquelle les lycéens et lycéennes tiennent tout particulièrement.

Madame la Rectrice rappelle son soutien, elle sera présente pour ouvrir ce séminaire.

3. Retour sur le CNVL du 5 avril 2019

Paul Greffe et Clairanne Dufour, élus au CNVL, rappellent les étapes et le processus de travail de l'académie de Grenoble. Ils saluent à cette occasion la collaboration riche avec Nathalie Carenco chargée de mission académique à l'EDD-Si. Les élus de Grenoble ont été formés à la démarche globale de l'EDD, ils étaient ainsi prêts à travailler sur la question du changement climatique constituant l'objet de ce CNVL du 5 avril 2019.

Leur proposition, notamment concernant la place des éco-délégués, a été appréciée et discutée lors des ateliers.

Ils font un retour et une synthèse des propositions présentées à Mesdames et Messieurs les Ministres lors de ce CNVL :

- valorisation du système des éco-délégués ;
- des cantines scolaires plus co-responsables (lutte contre le gaspillage, moins de viande, circuit court) ;
- meilleures articulations entre les lycées et les collectivités territoriales ;
- valorisation du label E3D (établissements en démarche de développement durable) dans tous les lycées ;
- meilleure formation des lycéens quant aux enjeux du développement durable ;
- démocratisation du label E3D à tous les lycées de France ;
- cantine : signalétique pour informer de la provenance des produits ;
- création d'une plateforme numérique centralisant les actions DD ;
- apprentissage en interdisciplinarité de l'Éducation au Développement Durable.

4. Bilan et perspectives pour la 2^{ème} année du mandat

La commission chargée de travailler sur la communication pose la question de l'utilisation des réseaux sociaux au sein des établissements comme outils au service de la démocratie lycéenne.

Un débat s'engage autour de cette thématique. Madame la Rectrice n'est pas contre le fait de mener une réflexion, en rappelant l'importance de l'éthique et du cadre législatif.

La commission travaillant sur la question de la lutte contre l'échec scolaire présente l'avancée de ses travaux et montre l'importance de proposer un diagnostic et des outils d'accompagnement par les pairs.

Ces travaux sont encouragés par les adultes présents. Madame la Rectrice souhaite entamer une réflexion sur la place et la motivation à donner aux élèves envoyés en voie professionnelle sans leur adhésion qui deviennent souvent décrocheurs. Des solutions satisfaisantes doivent leur être apportées. Cette question devient cruciale dans le cadre de la valorisation de la voie professionnelle.

Dans le cadre des perspectives pour la seconde année de ce mandat, les élèves rappellent leur désir de continuer à développer une réflexion sur l'EDD, non seulement sur le seul sujet de l'environnement mais aussi des points de vue économique, social, et culturel.

Le but est de faire réfléchir les lycéens : pourquoi ne pas inviter les élus CVL à des journées de formation en vue de développer les sensibilisations par les pairs ?

5. Questions diverses

Madame la Rectrice annonce qu'elle est en train de réfléchir à la façon dont on pourrait associer les élus lycéens et lycéennes à la construction du projet académique.



Fabienne Blaise